

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



1	GOUVERNANCE	•04
	Service des assemblées	04
	Appui des différents services aux communes	05
2	ATTRACTIVITÉ	•06
	Développement économique	06
	Action culturelle	07
	Office de tourisme	08
3	POLITIQUES CONTRACTUELLES , INGÉNIÉRIE AUX COMMUNES, COMMUNICATION	• 10
	Politiques contractuelles	10
	Ingénierie aux communes	11
	Communication	11
4	AMÉNAGEMENT	•12
	Plan climat (PCAET) et TEPCV	12
	Habitat et projets urbains	12
	Information géographique	13
	Stratégie foncière et urbanisme	14
	Mobilité	14
5	CADRE DE VIE	•15
	Déchets et sensibilisation	15
	Spanc	16
	Patrimoine bâti	16
	Voirie et espaces verts	17
	Équipements sportifs	17
6	SERVICES À LA POPULATION	•18
	Petite enfance	18
	Politique de la ville	18
	Éducation jeunesse et Projet éducatif communautaire	19
7	RESSOURCES	•20
	Ressources humaines	20
	Technologies numériques	20
	Achat et commande publique	21
	Juridique et moyens généraux	21
8	FINANCES	•22

LE TERRITOIRE



17 Zones d'activités

2 Pépinières d'entreprises

2 Espaces coworking

75 Sites touristiques

59 Écoles

16 Structures d'accueil Petite enfance

2 Cinémas

1 Office de tourisme (et 8 antennes)

2 Cyber bases

1 Couveuse maraîchage bio

12 Médiathèques

2 Équipements culturels

(Archéosite de Montans, Centre de céramique contemporaine de Giroussens)

1 GOUVERNANCE

PROJET DE TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

Suite au travail sur la gouvernance en 2017, 3 axes de progrès avaient été définis : mettre en place une démarche de Projet de territoire, renforcer la place de la commune en porte d'entrée de l'action publique, améliorer la fluidité des processus et la circulation de l'information.

Sur le Projet de Territoire, les élus ont construit en 2018 le 1^{er} chapitre de cette démarche évolutive et continue, ce 1^{er} chapitre est le cadre de référence pour bâtir nos actions. Le comité de pilotage a défini la méthode autour du travail des 5 commissions sur la « revue des politiques publiques » établie avec les services, du questionnaire aux élus et agents, et du séminaire des élus qui a rassemblé 90 élus du territoire le 8 décembre 2018. Cette année de travail a permis de poser les 4 piliers de notre projet :

- l'attractivité
- les solidarités humaines et l'accès aux services
- les solidarités territoriales et l'aménagement
- la gouvernance partagée entre communes et communauté d'agglomération

Lors du séminaire, les élus ont projeté pour chaque axe les grands objectifs pour l'avenir du territoire. Ils ont réaffirmé le rôle de la commune comme entrée de l'action publique pour les citoyens, et la complémentarité des rôles de la communauté et des communes :

- La communauté a la mission de faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul et agir pour l'équilibre territorial (en matière de filières économiques, mobilité, projet éducatif, grandes infrastructures...).

- La commune est garante de la proximité, du lien et de la participation citoyenne.

La communauté doit donc être au contact quotidien des communes.

Dans l'objectif de citoyenneté, la mission de l' élu est d'être ambassadeur et animateur de l'action publique auprès des citoyens. En outre, le Conseil de Développement, instance permettant d'organiser la participation citoyenne, sera mis en place rapidement.



12

CONSEILS DE COMMUNAUTÉ

11

RÉUNIONS DU BUREAU

50

COMMISSIONS

8

CONFÉRENCES DES MAIRES

626

DÉLIBÉRATIONS /
DÉCISIONS / ARRÊTÉS

SERVICE DES ASSEMBLÉES

Le service des assemblées assure la programmation, l'organisation et le suivi des réunions des différentes instances (conseils de communauté, bureau, différentes commissions, conférences des maires) ainsi que le traitement des actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés). Il apporte conseil et appui à la préparation de ces derniers. Le travail qui s'est poursuivi en 2018 est mené en collaboration avec la direction générale, les différents directions, le cabinet et les services.



APPUI DES DIFFÉRENTS SERVICES AUX COMMUNES

En 2018 la communauté d'agglomération a renforcé l'appui aux communes, en matière de :

- conseil juridique (page 21)
- rédaction des actes de cession de biens immobiliers en la forme administrative (page 21)
- mise à disposition de la plateforme de publication dématérialisée des marchés publics (page 21)
- accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public via le TEPCV (page 14)
- mise à disposition du service SIG pour les projets d'adressage (page 13)
- réalisation d'un diagnostic foncier afin d'aider à la décision les communes, en collaboration avec l'Établissement public foncier (page 12)
- accompagnement des projets d'habitat et de réhabilitation ou construction de logements locatifs communaux (page 12)

- ingénierie d'appui aux projets, pour élaborer les plans de financement et suivre les dossiers d'aides financières en interface avec les partenaires (page 10)
- accompagnement des projets Bourgs-centres et cœurs de village : le CAUE apporte une aide à la décision « sur mesure » en fonction des besoins de chaque projet : état des lieux en matière d'aménagement urbain, architectural et paysager avec une vision d'ensemble du bourg, scénarios d'aménagement avec estimation financière, aide à la consultation de la maîtrise d'œuvre. La communauté aide à formaliser le projet en vue des demandes de financement (page 10)
- soutien financier pour l'acquisition de chapiteaux pour les événementiels (page 8)
- aménagement numérique : à la demande des communes, pour diagnostiquer les infrastructures numériques existantes, rechercher les solutions existantes en attendant la fibre (type 4G fixe), et établir des déclarations préfectorales sur la mauvaise couverture mobile (page 5)

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La compétence de la communauté d'agglomération en matière d'aménagement numérique consiste à accompagner le Département du Tarn maître d'ouvrage dans le déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP). Le RIP prévoit à son terme l'accès à la fibre optique pour l'ensemble des foyers tarnais, et en priorité l'accès au bon débit pour les 17 % de foyers à bas débit (moins de 3 mbits) que compte notre territoire. À ce titre, la communauté a en 2018 :

- cofinancé les opérations de montée en débit sur le réseau cuivre actuel (technologie ADSL) à hauteur de 357 000 € impactant 14 communes et 540 foyers en zone blanche (elles devront être effectives à l'automne 2019)
- cofinancé l'aménagement des fourreaux destinés à accueillir la fibre lors de travaux de génie civil mutualisés entre collectivités et déclarés d'intérêt par le département ; ces travaux mutualisés ont représenté un engagement communautaire de 95 000 €.

En outre, la communauté d'agglomération a mis en place un accompagnement en ingénierie (voir chiffres clés).



30

DIAGNOSTICS SUR LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES EXISTANTES ET EXPLOITABLES SUR LES COMMUNES POUR POUVOIR METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS « EN ATTENDANT LA FIBRE », TYPE LA 4G FIXE, ET AMÉLIORER LE DÉBIT INTERNET DES FOYERS

25

ACCOMPAGNEMENTS DE COMMUNES SUR DES SOLUTIONS EXISTANTES EN ATTENDANT LA FIBRE, DES QUESTIONS JURIDIQUES, ET DES DÉCLARATIONS PRÉFECTORALES SUR LA MAUVAISE COUVERTURE MOBILE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2018 a connu en matière de développement économique une amplification des actions commerce déployées dans le cadre du Plan d'Actions Commerce Territorial (PACTe), et la poursuite des principaux programmes économiques de l'agglomération, portés au sein du Plan d'Actions Économiques (PAE).

Le bilan du Plan d'Actions Commerce Territorial (PACTe)

Après avoir été déployé sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en 2017, le Plan d'Actions Commerce Territorial (PACTe) a permis de soutenir le commerce de centralité en 2018.

Construit autour de 3 axes stratégiques (renforcer l'attractivité commerciale des centres-villes et centres-bourgs, améliorer l'offre commerciale des villes et des bourgs, organiser une dynamique commerciale collective), il comprend 14 actions ou dispositifs.

Parmi les dispositifs du PACTe, retour pour l'année 2018 sur :

- **le Pack installation** : appuyé sur une dotation de 1.500€ bonifiée de 500€ par emploi créé, il a facilité la création ou la reprise de 46 commerces de centralité sur l'année 2018 ; en mobilisant un budget de 72.000€, il a appuyé la création de 56 emplois ;

- **le Pack transmission - reprise** : dispositif partenarial mis en œuvre avec les chambres consulaires, le pack transmission - reprise, doté d'un budget 2018 de 10.495€, a permis d'accompagner 20 cédants ou repreneurs d'entreprises commerciales ;

- **le dispositif Boutiques éphémères** : en mobilisant un budget de l'ordre de 10.000€ en 2018, ce dispositif a permis l'ouverture - éphémère pour tester les projets - d'une dizaine de boutiques sur les communes de Lisle-sur-Tarn, Graulhet et Gaillac.

La poursuite du Plan d'Actions



Économiques

Au niveau de ses **zones d'activités**, la communauté d'agglomération a réalisé en 2018 la dernière phase d'aménagement de la zone d'aménagement concerté de l'Albarette à Lisle-sur-Tarn. L'opération, d'un montant de l'ordre de 515.000 €, a permis la mise en commercialisation de 10 parcelles économiques de 1.100 à 10.000 m², vendues au tarif de 12€ Ht / m².

Sur l'année, 8 hectares de foncier ont été vendus au Groupe Surplus sur la Zone d'Intérêt Régional du Mas de Rest à Gaillac, afin de lui permettre de développer ses activités de déconstruction de véhicules, de recyclage - valorisation matières et de vente de pièces de réemploi, avec l'ambition de se positionner comme groupe référent au plan national. Et parmi les implantations en zones d'activités en 2018 : EMD Moquette de pierre (ZA Massiès - Couffouleux), Infaco

et Marques (ZA Roziès - Cahuzac-sur-Vère), brasserie Oxit (ZA - Beauvais-sur-Tescou), Gayraud TP (ZA Fongrave - Rabastens), Bruel père et fils (ZA Roumagnac - Gaillac), BFM industries (ZA Bressolle - Graulhet).

En matière d'animation de **filières économiques**, le soutien de l'agglomération à l'association d'entreprises Graulhet le Cuir a permis pour la 1^{ère} fois une présence collective des en-



Le Plan d'Actions Commerce Territorial (PACTe) de l'Agglomération est la traduction du volontarisme politique de la collectivité pour renforcer le commerce de centralité.

treprises de la filière cuir du bassin gaulhérois sur un salon international professionnel, le Salon Première Vision de Paris (Salon international de la mode - 19 au 21 septembre 2018).

2018 est aussi l'année de l'implantation à Montans de la légumerie bio Terra Alter Pays d'Oc. En complément de la couveuse d'activités en maraîchage biologique "l'Essor maraîcher" qui propose un nouveau service d'accompagnement « hors les murs ». Elle contribue à structurer la filière maraîchage bio locale en proposant un outil collectif de transformation et de commercialisation de fruits et légumes...

La grappe by Granilia est **l'espace coworking** de la communauté d'agglomération intégré au réseau départemental Coworkin'Tarn. Implantée au sein de la pépinière d'entreprises Granilia à Gaillac, La grappe constitue une solution locale qui répond aux nouvelles organisations de travail (travailleurs indépendants, coworkers...), aux enjeux de mobilité (travail à dis-

tance, télétravail, travail en mobilité...) et aux besoins du faire ensemble.

En 2018, La grappe accueille 22 utilisateurs réguliers et 24 utilisateurs occasionnels, en proposant tout au long de l'année un programme fourni d'animations, de formations, de rencontres et de moments d'échanges.

En matière **d'accompagnement à la création ou au développement**, 68 entreprises ou porteurs de projets ont été suivis au cours de l'année 2018. Environ 50% des projets ont abouti, 25% ont été abandonnés et 25% se sont poursuivis en 2019.

3 entreprises ont par ailleurs intégré la pépinière d'entreprises Granilia : la créatrice de bijoux Camille Estivals et la société Salvateur (création de mobilier en bois brut hors normes) sur le site de Graulhet et la société Ympact (solutions de financement des utilités industrielles et optimisation énergétique) à Gaillac.

En termes **d'accompagnement vers le retour à l'emploi**, l'Espace emploi

290 000 €

C'EST LE MONTANT INVESTI EN 2018 POUR ASSURER L'ENTRETIEN ET RÉALISER DES PETITS TRAVAUX SUR LES 17 ZONES D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE

3 100 emplois

EN 2018, LES 290 ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR LES 17 ZONES D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE CONCENTRENT 3 100 EMPLOIS

de la communauté d'agglomération, situé à Rabastens, a accompagné en moyenne 35 demandeurs d'emplois par mois, et a assuré le suivi personnalisé tout au long de l'année de 13 bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'une convention de partenariat avec le département du Tarn.

ACTION CULTURELLE

LECTURE PUBLIQUE

2018 a marqué pour le service lecture publique un tournant majeur dans son évolution. En effet, si l'offre de lecture publique s'appuie sur un réseau de médiathèques existant, elle a désormais vocation à couvrir la totalité du territoire et à rayonner dans des lieux et des communes ne disposant pas de médiathèque.

Pour répondre à cet enjeu, le service a procédé à une réorganisation complète de ses moyens avec, notamment, le regroupement de ses sites en bassins de lecture ainsi que la mise

en œuvre d'un nouvel organigramme, basé sur la transversalité des missions et la

polyvalence des agents. De nouveaux outils ont permis de soutenir cette démarche : un logiciel métier a permis la création d'un catalogue commun aux différentes médiathèques du réseau avec 205 000 titres recensés ; un nouveau site Internet a également été ouvert, avec, entre autres services, la possibilité de réserver ses documents depuis chez soi. L'action du service à destination du milieu rural s'est développée autour de plusieurs axes :

- **la préparation de l'informatisation** des bibliothèques de Cahuzac-sur-Vère, Castelnau-de-Montmiral, Montgaillard et Salvagnac ;
- la conception et la validation du **déploiement de bornes de lecture** destinées aux communes dépourvues de tout équipement de lecture publique. Il est prévu d'implanter une douzaine bornes en 2019 et 2020 sur le territoire ;
- **la production d'animations et**



d'événements similaires à ceux proposés en médiathèque mais destinés cette fois-ci aux communes rurales.

La préparation de l'ouverture des nouvelles médiathèques de Rabastens et Cadalen s'est également poursuivie avec un travail important mené sur la constitution et l'implantation des collections, du mobilier et des matériels. La médiathèque de Giroussens a déménagé pour un local neuf et agrandi.

12 500

USAGERS

420 000

PRÊTS DE DOCUMENTS

ARCHÉOSITE

L'année 2018 a permis de poursuivre la double mission conférée au musée : la conservation du patrimoine archéologique intercommunal et sa diffusion auprès des publics. La programmation annuelle a été marquée durant l'été par l'exposition « Portrait d'Archéologues » coréalisée avec le Comité départemental d'archéologie du Tarn, le Département et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Occitanie. Elle a permis de mettre en synergie ces acteurs autour de la création d'une exposition originale destinée à être itinérante. Différents événements ont également nourri l'offre de médiation : Week-end des Musées Télérama, Journées européennes des Métiers d'Art, Semaine romaine, Nuit des Musées, Journées du patrimoine, Fête de la science, Soirée d'enquête, ateliers

des vacances. Chacun de ces rendez-vous permet d'aborder différemment les thématiques développées dans le musée pour faire vivre les collections et favoriser les rencontres. Lors des commémorations du centenaire de l'Armistice, l'Archéosite a participé au projet de médiation porté par la commune, les associations montanaises et l'Inspection de l'Éducation nationale / circonscription de Gaillac qui visait à replonger le village entier en 1918 et auquel 22 classes du territoire ont pu participer.

À l'automne, l'inventaire des collections archéologiques issues du territoire de Montans a pris fin, après 7 campagnes financées par la Drac Occitanie. 205 caisses issues des fouilles du territoire intercommunal restent à traiter.

11 763

VISITEURS (DONT 5 086 ÉLÈVES)

36%

PART DE TOURISTES FRÉQUENTANT LE MUSÉE, CONTRE 64 % DE VISITEURS INDIVIDUELS TARNAIS

15 476

NOMBRE D'OBJETS OU LOTS D'OBJETS INVENTORIÉS ET CONSERVÉS DANS LE CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES QUI CONSTITUE LES RÉSERVES DU MUSÉE

Le cabinet Astruc Architectes a également été désigné pour la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement architectural du futur Centre de conservation et d'études (CCE) dédié à la protection, au stockage et à l'étude du mobilier archéologique du territoire.



De la conservation du patrimoine archéologique à son étude et à sa valorisation, l'Archéosite est un outil intercommunal qui protège, définit et ancre l'histoire et l'identité du territoire, de la Préhistoire à nos jours

APPUI AUX COMMUNES POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LES ÉVÉNEMENTIELS

Le programme d'appui à l'acquisition de matériel mutualisé pour la logistique des événementiels s'est poursuivi en 2018 : une entente de **11 communes autour de**

la commune de Fenols et une autre de **6 communes autour de la commune de Parisot** ont été soutenues financièrement pour une acquisition totale de **39 chapiteaux** et de **2 lots de barrières de sécurité**. Représentant **76 066,25€** d'investissement et **22 819,87€** de fonds de concours de la communauté et **30 426,50€** d'aide Leader.

OFFICE DE TOURISME

Pour valoriser les atouts de notre territoire et informer les visiteurs, l'office de tourisme travaille sur 3 champs distincts mais indissociables : **l'accueil et le conseil éclairé aux visiteurs, l'accompagnement des prestataires touristiques et la communication.**

L'accueil sur tout le territoire

L'an passé, 90 725 visiteurs ont été accueillis dans les différents bureaux d'informations touristiques, soit 3% de moins qu'en 2017. Un chiffre qui augmente de 15% concernant l'accueil « hors les murs ».

En effet, pour se rapprocher d'un public qui franchit de moins en moins ses portes, l'office de tourisme part à sa rencontre, direction les marchés,

les campings, les lieux touristiques ou certains événements ponctuels, avec un objectif inchangé : distiller des conseils adaptés et personnalisés à des visiteurs dont 90% venaient de France (63% d'Occitanie, 6,5% de Nouvelle-Aquitaine et 6,4% d'Île-de-France) et 10% de l'étranger.

L'accompagnement des prestataires touristiques

Le conseil en séjour des visiteurs ne saurait toutefois s'affranchir d'un lien

étroit avec les prestataires touristiques auxquels il propose plusieurs dispositifs de mise en valeur :

■ **Les ateliers numériques** de territoire (ANT) permettent à ceux qui se sont inscrits de se retrouver en petits groupes pour apprendre à utiliser des outils informatiques susceptibles d'améliorer leur visibilité sur le net. 30 ateliers, 169 personnes accompagnées, 16 thématiques

■ **Le VitiPassport.** Ce petit document est donné en cadeau de bienvenue par nos hébergeurs à leurs clients qui y trouvent des réductions et des gratuités proposées par des prestataires partenaires. Véritable catalyseur pour déclencher des visites, il représente une plus-value à tous les niveaux. Ainsi les visiteurs profitent de réductions et d'idées d'activités, les hébergeurs bénéficient d'un outil de fidélisation de leur clientèle tandis que les partenaires gagnent en visibilité et en fréquentation. 22 320€ de recettes générées.



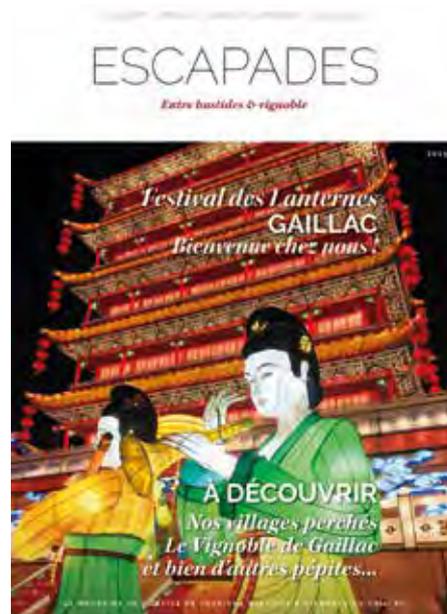
Le VitiPassport :

- 50 prestataires partenaires
- 420 hébergeurs associés
- 6 100 exemplaires distribués
- 3 103 visiteurs utilisateurs
- 22 320 € de recettes perçues par les partenaires en tarifs réduits

■ **La valorisation de la filière cuir** à Graulhet par l'opération « Graulhet, le cuir dans la peau : les portes ouvertes

des entreprises du cuir !» Forte de son succès en 2018 avec 20 lieux ouverts au public et 1.000 visiteurs, l'opération sera reconduite les 23 et 24 octobre 2019.

Une communication connectée



Le magazine « **Escapades** » rompt avec l'ancien modèle du guide touristique, il raconte une histoire et laisse une large place aux photos, souvent décisives dans le choix d'une destination.

Le site Internet **vignoble-bastides.com**, vitrine de la destination, a été traduit en anglais et en espagnol. Il est accessible depuis un appareil mobile, propose un chat en ligne pour

contacter directement un conseiller en séjour, et permet aussi la réservation en ligne. Une réelle stratégie de contenu a été développée en complément sur les réseaux sociaux (Internet et Instagram) permettant ainsi à plus de 10.000 abonnés de suivre l'actualité en direct. 3 influenceurs ont été invités pour vivre une expérience sur notre destination et créer du contenu auprès de leur communauté. En complément, 6 mini-vidéos thématiques permettent de séduire le visiteur et de lui donner envie de "consommer" notre destination.

Autant d'outils pour entamer son séjour derrière son écran !

Ces outils sont mis en place pour préparer le séjour, mais aussi pendant le séjour et pour en parler après.

42M€
DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES.
120 000 €
DE TAXE DE SÉJOUR
6,8
JOURS, DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS
480
STRUCTURES D'HÉBERGEMENT



3 POLITIQUES CONTRACTUELLES, INGÉNIÉRIE AUX COMMUNES ET COMMUNICATION

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Suivi des contrats territoriaux avec l'État, la Région, le Département et l'Europe pour l'appui aux projets

La communauté a animé le partenariat avec l'État, la Région, le Département et l'Europe pour le soutien financier aux projets portés par les communes et les porteurs de projets privés sur le territoire.

Avec l'État : dans le cadre du Contrat de ruralité 2017-2020, 30 projets communaux ou communautaires ont été programmés pour un montant d'investissement de 6,9 M€ et 1,6 M€ d'aides de l'État (DETR et DSIL) en faveur de l'économie locale.

Avec la Région et le Département : le nouveau Contrat territorial Occitanie 2018-2021 avec la Région Occitanie et le Département du Tarn et le nouveau Contrat Atouts Tarn 2018-2020 avec le Département ont été élaborés avec une méthode partenariale et validés en décembre. 23 projets ont été programmés pour un montant d'investissements de plus de 5 M€. Les aides publiques représentent : 0,4 M€ d'aides de la Région, 0,26 M€ d'aides du Département, 1,2 M€ d'aides de l'État, 0,08 M€ d'aides de l'Europe (sollicitées), 0,5 M€ de la CAF. Programmes européens Leader : 8 nouveaux projets ont été programmés dans le cadre du programme européen Leader 2015-2020 pour un montant d'aide Leader acquis de 263 129 €.

778 412,53€

L'AIDE EUROPÉENNE TOTALE
SUR 24 PROJETS LEADER
DEPUIS 2016.

35

PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR
LE SERVICE POUR UN MONTANT
D'INVESTISSEMENT DE 7 M€

INGÉNIÉRIE D'APPUI AUX PROJETS COMMUNAUX

Un service à l'écoute des besoins de chaque porteur de projet

Il s'agit d'aider chaque porteur de projet à formaliser son projet et élaborer le plan de financement

En lien avec les contrats territoriaux, la communauté d'agglomération est interface entre les élus communaux et secrétaires de mairies et les services opérationnels de la communauté pour aider à formaliser et solliciter les financements extérieurs sur les projets, de nature variée : aménagement d'espaces publics, rénovation de bâtiments publics et de logements communaux, cheminements doux, locaux commerciaux, tourisme, patrimoine/culture, équipements publics, etc.

Le service permet aussi de prendre en compte dès l'amont du projet les critères de soutien des partenaires financeurs et ainsi d'optimiser les plans de financement.

Ainsi, 25 communes ont fait appel au service et 35 projets communaux, communautaires ou privés ont été accompagnés.

Le programme « Bourgs-centres » dans le cadre de la politique de la Région, et le programme « Cœurs de villages » Année 1 ont été mis en œuvre avec nos partenaires : le CAUE a été missionné pour travailler avec les 12 communes Bourgs-centres et toutes les communes intéressées par un projet Cœur de village sur les enjeux d'aménagement et de dynamisation des centres bourgs et villages en matière d'espaces publics, mobilité douce, habitat, économie et commerce, équipements, tourisme et patrimoine. Sur chaque commune, une stratégie de développement et un plan d'actions sont élaborés.

En 2018, le service communication a poursuivi sa fonction d'informer, expliquer et mettre en valeur l'action et les services publics au travers de différents supports à destination des élus communaux, secrétaires de mairie, habitants, acteurs économiques,...

Animer le lien communes – communauté d'agglomération

■ dans une démarche de qualité de l'accueil aux usagers, une journée de travail a été organisée avec les secrétaires de mairies et agents d'accueil des communes et de la communauté, afin de travailler sur les méthodes et outils pour renseigner les habitants. Suite à cette journée, une plateforme de partage de documents à usage du public a été mise en place permettant aux secrétaires de mairies d'accéder aux documents actualisés.

■ 30 rendez-vous individuels avec des secrétaires de mairies ont permis de relever des points positifs et des axes de progrès dans les modes de travail entre communes et communauté.

Ce sujet est au cœur de la démarche « Innova » entreprise par la suite entre les communes et la communauté.

■ des newsletters ont été produites, pour Renovam et le PLH notamment, ainsi que des fiches de synthèse pédagogiques « Transport scolaire » et « Renovam ».

■ une vidéo de présentation de la communauté et une vidéo de présentation du Relais Petite enfance ont été réalisées et diffusées, pour expérimenter et évaluer leur impact.



Agglomag N°5 - Juillet 2019

Informers les habitants

Pour informer les 74000 habitants des 61 communes, le magazine de la communauté d'agglomération « Agglo Mag » a été le principal vecteur de communication avec deux numéros diffusés dans l'année auprès des 35 000 foyers. Diverses campagnes de communication ont également été menées autour de la thématique environnementale et des économies d'énergie avec notamment une campagne d'affichage 4x3 pour le dispositif de rénovation énergétique « Renovam », le cadastre solaire, ou encore « L'agglo roule au vert » (habillage des véhicules électriques de la communauté d'agglomération).

En matière digitale, l'année 2018 a été marquée par la rédaction du cahier des charges et par le choix d'un prestataire pour l'assistance à maî-

trise d'ouvrage en vue de la réalisation du futur site internet de la communauté d'agglomération.

De la conception de documents aux relations presse

Parmi ses missions récurrentes le service communication a accompagné toutes les directions dans la conception / rédaction / création de leurs supports (magazine et dépliants de l'Office de tourisme, brochure Projet éducatif communautaire, plaquette cuir, habillage box vélos, dépliant séjours été, panneaux chemins de randonnées, dépliants/affiches pour l'archéosite, newsletter économique, plaquette projet de territoire, communication interne autour du temps de travail et du régime indemnitaire,...).

Dans le domaine des médias, le service communication assure quotidiennement une revue de presse à destination des agents et des élus communautaires et communaux, et diffuse régulièrement des communiqués de presse.

Logistique et accueil

L'organisation et le suivi logistique de plusieurs opérations externes ou internes ont également été portés par le service communication : organisation de la cérémonie des vœux au festival des lanternes, organisation des journées techniques pour les secrétaires de mairies, remise éco-défis, gestion des prêts des chapiteaux et grilles d'exposition aux communes,...

Pour l'année 2018 il est également à noter que la fonction accueil a été rattachée au service communication qui supervise les équipes présentes sur les sites du siège à Técou et de l'antenne de la communauté d'agglomération à Castelnau-de-Montmiral.



L'HABITAT

La rénovation énergétique des logements

Sur sa deuxième année d'activité, la plateforme de rénovation énergétique des logements Rénovam a comptabilisé 409 inscriptions supplémentaires et a accompagné 719 ménages. 347 projets ont bénéficié d'un audit thermique et 133 ont été financés. Sur les 132 projets terminés cette année, l'impact économique est de 2,2 M€ de travaux générés et l'impact écologique d'environ 1,9 GWh d'énergie économisés et 170 kg de CO² évitées.

L'appui aux communes s'est illustré par l'accompagnement de 2 projets d'aménagement et d'habitat et de 9 projets de réhabilitation ou de construction de logements locatifs communaux, et par l'accompagnement de la commune de Graulhet pour son projet de restauration immobilière sur l'Îlot du Gouch. À ce titre, la communauté d'agglomération a poursuivi les démarches réglementaires liées à la Déclaration d'utilité publique, acquis un immeuble, et mis en place les conditions d'un partenariat financier et opérationnel avec l'Établissement public foncier d'Occitanie.



La communauté d'agglomération a lancé l'élaboration de son premier Programme local de l'habitat, un document stratégique qui définit la politique communautaire de l'habitat pour 6 ans, ainsi que les actions et les moyens de sa mise en œuvre.

L'accueil des gens du voyage

Dans le cadre de sa compétence aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, une aire provisoire d'accueil des grands passages a été aménagée à Lagrave pour l'accueil de 5 groupes sur 68 jours. Les aires permanentes de Gaillac et de Graulhet ont été plus fréquentées que les années passées, avec un taux d'occupation respectif de 55 % et 32 %.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE ET L'URBANISME

Le service urbanisme s'articule autour de 3 axes : la planification des documents d'urbanisme, l'instruction technique du droit des sols et la stratégie foncière.

L'année 2018 a permis d'engager 14 nouvelles procédures de planification communale menées conformément au règlement d'intervention communautaire en urbanisme qui prévoit les modalités de collaboration entre les communes et la communauté selon un mode opératoire qui assure à la fois l'efficacité des procédures d'urbanisme et la conciliation des intérêts des intervenants. Il a été également prescrit la révision du Schéma de cohérence territoriale et l'élaboration du Plan local

d'urbanisme intercommunal à l'échelle du territoire.

La compétence communautaire « planification des documents d'urbanisme » ne modifie pas le cadre conventionnel approuvé par les communes pour l'instruction du droit des sols. Les maires restent seuls compétents pour délivrer les autorisations en matière d'urbanisme sur leur commune couverte par un document d'urbanisme. Le service instructeur a pour objectif d'instruire les dossiers en limitant à la fois le nombre de contentieux et en réduisant au maximum les délais d'instruction. L'année a été marquée par le changement du logiciel métier d'instruction afin d'être en parfaite adéquation avec

4 500

ACTES ET AUTORISATIONS
INSTRUITS SUR 60 COMMUNES.

32

PROCÉDURES DE PLANIFICATION
COMMUNALES POURSUIVIES, EN-
GAGÉES ET APPROUVÉES DEPUIS 2017.

le système géographique utilisé sur la communauté d'agglomération. Deux rencontres avec les référents communaux ont été organisées.

Les missions de stratégie foncière se sont essentiellement concentrées autour de deux études : l'analyse du potentiel de densification urbaine du territoire et la réalisation d'un diagnostic foncier afin de créer des outils d'aide à la décision au service des élus.

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG au service des métiers



Suite à la mise en œuvre de la nouvelle plate-forme pour son Système d'information géographique (SIG) en 2017, les différents services et partenaires ont pu bénéficier des nouveaux outils et solutions déployés.

Ainsi, l'appui au métier dans le domaine

de l'urbanisme a été particulièrement marqué, notamment dans la traduction réglementaire cartographique du PLUi Vère-Grésigne Pays Salvagnacois. Par ailleurs, la fiabilisation des documents d'urbanisme (PLU, carte communale) constitue un projet phare mobilisant un travail de coconstruction interne des services au regard des exigences de normalisation désormais obligatoires. En outre, pour soutenir la stratégie foncière, un travail prospectif sur le foncier a sollicité les outils d'analyse du SIG en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs.

En matière de randonnée pédestre et VTT, le tourisme, en lien avec le cadre de vie, sont des utilisateurs attirés des nouvelles solutions mises en œuvre

pour la collecte de données des tracés ou la communication de ces itinéraires.

De plus, les communes ont, elles aussi, bénéficié de l'expertise du service en particulier sur leur projet d'adressage : conseils, productions cartographiques et diffusion des informations de dénomination et de numérotation auprès des institutions.

Enfin, un nouveau partenariat a été mis en place avec la Régie municipale des eaux (RMEA) de Graulhet afin de se doter d'outils de gestion du réseau d'eau potable.

1

UN NOUVEAU PARTENAIRE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU POTABLE, LA RMEA DE GRAULHET, NOUS A REJOINTS EN 2018.

LA MOBILITÉ DURABLE

Le service mobilité a pris son essor en 2018, pilotant et suivant l'élaboration du plan de mobilité rurale, document stratégique pour les années à venir. Ont ainsi été formalisés le diagnostic, les enjeux et le plan d'actions, et ce, par le biais de séminaires, ateliers, réunions avec les communes et les partenaires institutionnels.

Plusieurs études ont été engagées en matière de mobilité durable, dans le cadre du plan de mobilité.

En matière de gestion des services existants, la navette de Gaillac a été optimisée (augmentation des rotations du samedi) ainsi que celle de Graulhet : refonte des lignes et création d'une ligne transversale.

En ce qui concerne le transport scolaire, la Région a transféré la compétence à la communauté d'agglomération, qui en a délégué l'organisation à la Federteep. À la fin de l'année, une nouvelle convention adaptée aux spécificités du territoire, ainsi qu'un nouveau règlement

intérieur ont été signés entre la communauté d'agglomération et la Federteep.

Le service mobilité a travaillé sur la prospective financière, afin de structurer le budget mobilité et partager ainsi les enjeux mobilité au sein du groupe de réflexion du pacte financier et fiscal. Il a été décidé, mi 2018, de réévaluer le taux du versement transport, entamant ainsi une procédure de lissage sur plusieurs années (jusqu'en 2021).

Les deux projets d'aménagement et de valorisation des espaces gares du GPCAT (grands projets pour la croissance et l'attractivité des territoires) - gare ferroviaire de Gaillac et gare routière de Graulhet - ont été clôturés, dans le respect des calendriers et des budgets prévisionnels.

En matière de modes actifs, le service a installé 62 consignes vélos sur les gares ferroviaires (communes de Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Couffoulex, Rabastens) et les gares routières de Gaillac et Graulhet.



Un plan de mobilité au service du territoire.

LE PLAN CLIMAT

Soutenir la transition énergétique du territoire

Plan Climat et programme TEPcv

En 2018, Gaillac • Graulhet agglomération a lancé l'élaboration du 1^{er} Plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle des 61 communes. Ce plan permettra de poser les ambitions et objectifs du territoire en y associant, pour la période 2020-2025, l'ensemble des acteurs locaux agissant en faveur de la transition énergétique.

Sans attendre l'approbation définitive de ce futur plan, la communauté d'agglomération a poursuivi ses actions via



le programme ministériel « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » qui a alloué au territoire une enveloppe de 2 000 000 € sur la période 2015-2019. Le dossier relatif à la 1^{ère} enveloppe TEPcv de 500 000 € a été soldé à l'automne 2018.

L'appui aux projets de rénovation des bâtiments publics et éclairage public

En 2018, pour sa 3^e année, le service de conseil en énergie partagé, soutenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), a poursuivi sa mission

d'accompagnement des communes dans leurs projets de maîtrise de l'énergie. Il a également travaillé sur les questions énergétiques du patrimoine géré par la communauté d'agglomération (écoles, médiathèques, crèches). Une augmentation significative du nombre de chantiers a été constatée en 2018 dont une large partie a bénéficié de financements Agglo-TEPcv.

Une mission transversale

Les questions Énergie – Climat croisent de nombreuses thématiques. Ainsi le plan d'actions du futur Plan Climat s'articulera autour de 5 axes stratégiques, en copilotage avec d'autres services de la communauté d'agglomération :

- promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments,
- développer les énergies renouvelables,
- préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants,
- développer les services et infrastructures pour une mobilité durable,
- mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques.

26
AUDITS THERMIQUES
RÉALISÉS

23
PROGRAMMES
DE TRAVAUX
ACCOMPAGNÉS

287 000 €
ATTRIBUÉS
À 25 COMMUNES

LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Sensibiliser et mobiliser

Les animateurs environnement ont mené des actions de sensibilisation vers tous les publics et sur l'ensemble du territoire. Ces actions ont été principalement axées en 2018 sur les en-

jeux en matière de prévention et tri des déchets.

Au-delà de la sensibilisation aux changements des pratiques, les animateurs accompagnent les actions éco-exemplaires de la collectivité, des écoles, des associations et des entreprises.



CRÉATION DU PÔLE ENVIRONNEMENT

Le pôle environnement a été créé à la fin de l'année 2018. Positionné dans la direction de l'aménagement du territoire, le pôle rassemble les services climat, mobilité et la mission d'animation environnement.

4 607
PERSONNES SENSIBILISÉES SUR 231 ACTIONS MENÉES

8
MANIFESTATIONS ÉCO-EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉES

DÉCHETS ET SENSIBILISATION

Si 2017 fut une année de transition pour appréhender les modalités de fonctionnement en matière de gestion des déchets, 2018 a été davantage marquée par des expérimentations ou des projets structurants pour le service déchets.

■ **En février**, sur le secteur de Vère-Grésigne, les sacs jaunes translucides dédiés aux emballages recyclables ont été remplacés par des écosacs réutilisables. Comme leurs prédécesseurs, ils sont utilisés pour transporter les emballages jusqu'aux points d'apport volontaire, mais leur résistance leur confère une durée de vie plus longue. Un atout pour la réduction des déchets, qui touche ainsi 19 communes et 4800 habitants.

■ **En mars**, un broyeur semi-professionnel a été acquis par la communauté d'agglomération afin d'expérimenter le broyage de déchets verts communaux, et l'utilisation du broyat sur les espaces verts. Cet outil est dans un premier temps mis à disposition de 7 communes de l'ouest du territoire, très éloignées d'une déchèterie. L'objectif est avant tout de réduire les quantités de déchets verts déposés en déchèterie, mais aussi de rationaliser les déplacements des services techniques municipaux. Cette action s'inscrit pleinement dans le programme « territoire zéro déchet zéro gaspillage » de la communauté d'agglomération.

■ **En avril**, un nouveau contrat de collecte a démarré sur le secteur salvagnacois. La fréquence de collecte du tri a notamment été modifiée, passant d'une collecte une fois toutes les 3 semaines à une collecte bimensuelle. Cette nouvelle organisation permet ainsi d'harmoniser progressivement

le service de collecte sur le territoire de la communauté d'agglomération, puisque ce sont 8 communes qui rejoignent les 16 autres déjà régies par cette fréquence. Toujours dans le cadre de cette prestation de collecte de 21 mois, un nouveau prestataire a été retenu pour la collecte du verre.

■ **À partir de juin et durant l'été**, les animateurs du service ont accompagné les organisateurs de manifestations et les gérants des campings du territoire, afin de les inciter à promouvoir le tri des déchets dans le cadre de l'opération « en vacances aussi, je trie ». Des écosacs réutilisables ont été distribués. Ce fut aussi l'occasion de remplacer les conteneurs collectifs ou de repositionner les consignes de tri sur les bacs jaunes et les colonnes à verre.

■ **À compter de septembre**, un travail collaboratif a été mis en place avec les services fiscaux et les communes, pour réduire les impayés des factures émises avant fusion et post-fusion, tant sur les ménages que sur les professionnels.

2018, c'est aussi l'année de la **labellisation de 25 nouvelles entreprises** dans le cadre du programme d'actions Éco-Défis, porté conjointement par la communauté d'agglomération et la Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn. Cette opération récompense l'engagement des artisans-commerçants du territoire qui adoptent des pratiques éco-responsables durables. Au travers de cette opération, la collectivité favorise la

prévention, le réemploi des produits et le tri des déchets.

L'année 2018 se solde par une progression de +5 % des quantités d'emballages en verre déposées dans les colonnes d'apport volontaire (soit 2350 tonnes), une stagnation du tri collecté (3875 T), et une augmentation des tonnages de résiduels de +2 % (14800T).



Plateforme de compostage partagé à Rabastens

38

AGENTS DANS LE SERVICE

21 027

TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS

30,6%

DE TAUX DE VALORISATION
(TRI, VERRE ET TEXTILE)

312

COMPOSTEURS VENDUS

Réflexion sur l'organisation et la gestion de la compétence Spanc (service public d'assainissement non collectif)

Au regard notamment des diminutions des subventions versées par l'Agence de l'eau, du besoin d'harmoniser les redevances sur le territoire, et donc de la nécessité d'avoir un service efficient au regard de son coût et des obligations réglementaires, une réflexion sur l'organisation et la gestion de la compétence a été initiée.

Pour assurer la continuité du service public, afin de rattraper le retard dans l'instruction des dossiers, raccourcir les délais pour les usagers du service, laisser le temps à la réflexion sur l'organisation du service d'aboutir courant 2019, et en raison de mouvement de personnel, nous avons tra-

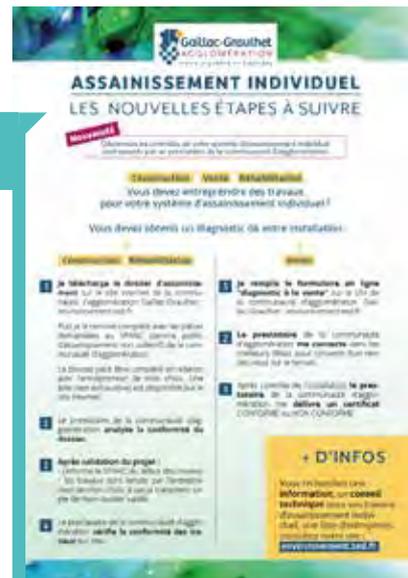
Les nouvelles étapes du SPANC

vaillé fin 2018 à la mise en place d'une prestation de service pour une durée de six mois à compter de début 2019.

Le prestataire assure la partie technique (contrôles) et le service resté en régie assure au quotidien la gestion administrative et comptable des dossiers d'assainissement non collectif (depuis la complétude jusqu'à la facturation,...) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération.

+ De 1000 dossiers traités dans l'année

Sur le plan de l'instruction des dossiers, la continuité du service a été assurée et plus de 1000 dossiers ont été traités dans l'année.



225 dossiers subventionnés

Le service a géré les contrats pluriannuels avec l'Agence de l'eau et permis de débloquer quelques 225 dossiers en attente du versement de leur subvention.

PATRIMOINE BÂTI

La structuration du service Patrimoine bâti a continué durant l'année 2018. Avec l'arrivée d'un chef de service en milieu d'année, la réflexion sur l'organisation du service a pu évoluer de façon significative avec pour objectif de la mettre en place sur l'année 2019. Ainsi les services opérationnels devraient pouvoir se concentrer de façon plus efficace sur l'usage des bâtiments quand le service Patrimoine bâti se focalisera sur la partie technique en matière de construction,

d'entretien et de gestion. Ce travail devra s'organiser durant l'année 2019 en mettant en avant la transversalité des actions à mener, tant ces problématiques sont liées.

En parallèle de cette nouvelle organisation, un certain nombre de projets sont en cours d'étude ou de construction et se concrétisent. Ainsi sur cette année, les travaux de la médiathèque de Rabastens se sont achevés. De même les travaux de la crèche de Lagrave ont démarré en fin d'année et devraient se terminer en fin du troisième trimestre de l'année 2019. Les travaux d'extension de l'école de Grazac ont débuté également en fin d'année afin d'être terminés pour la rentrée scolaire de 2019. Les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire de Graulhet ainsi que les

travaux sur les crèches de Graulhet se poursuivent pour une livraison prévue en 2019. Il est à signaler que les études du projet d'extension du restaurant scolaire de Brens se sont terminées et la consultation des entreprises à été lancée pour une réalisation des travaux en 2019. Enfin, les études relatives au projet de construction d'une école neuve sur le quartier de Lentajou à Gaillac ont démarré en fin d'année et 2019 devrait voir le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre sur le projet global de réaménagement du quartier.



120

BÂTIMENTS (ADMINISTRATIFS, SCOLAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS, TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES)

85 000 m²

DE SURFACE BÂTIMENTAIRE

VOIRIE ET ESPACES VERTS

VOIRIE

Redéfinition de la compétence voirie

Lors du conseil du 9 avril 2018, les contours de la compétence voirie ont été modifiés.



La gestion et l'entretien des accotements et fossés ont été retirés de la compétence afin que les communes puissent conserver une certaine réactivité dans la gestion de ces prestations.

Prise de poste du technicien voirie

Le technicien a débuté son activité début juin. Il vient en assistance aux communes dans la programmation de leurs travaux de voirie, le suivi budgétaire et le suivi des chantiers internes ou externes.

Attributions des marchés

Fin juin, les marchés de prestations de services et de fournitures de matériaux ont été attribués.

Pour la programmation de leurs travaux, les communes ont pu faire appel au service voirie de la communauté d'agglomération, à un prestataire extérieur ou l'ont géré en interne.

Sur les 61 communes, 1 460 000 € de travaux ont été engagés auprès des entreprises et 390 000 € de travaux ont été réalisés en interne.

ESPACES VERTS – SENTIERS DE RANDONNÉE

Les agents de la régie de Castelnau-de-Montmiral et les agents mutualisés de Rabastens effectuent, entre autres pour le compte de la communauté d'agglomération, l'entretien des stades de football, des cours d'écoles, des centres de loisirs et des chemins de randonnée.

Sur un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Castelnau-de-Montmiral, les agents effectuent également des travaux d'entretien d'espaces verts à la demande des communes (ex : nettoyage des centres-bourgs, cimetières, stations d'épuration...).

Sur les sentiers de randonnée, l'arrivée d'un technicien a permis d'en structurer la gestion avec, notamment, la mise en service d'une application en lien avec le SIG permettant un suivi géolocalisé des interventions à effectuer.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La compétence liée à la gestion des équipements sportifs est restée stable et l'année 2018 a permis de poursuivre la mise en place d'une organisation plus homogène autour de celle-ci. Ainsi des réunions périodiques entre élus et techniciens ont été instaurées afin d'avoir des échanges constructifs sur les problématiques rencontrées dans la gestion de nos équipements sportifs. Cela a permis dans un premier temps d'évoquer les travaux à envisager en vue de la construction budgétaire de 2019. L'objectif a également été de pouvoir échanger sur les différentes pratiques, notamment en matière d'entretien des stades afin d'envisager une harmonisation et une rationalisation de celles-ci sur les équipements dont nous avons la charge.

En parallèle, la gestion de ces équipements en lien avec les communes

a été renforcée avec la signature de nouvelles conventions sur les communes de Giroussens et Couffouleux permettant aux agents communaux d'intervenir avec plus de souplesse et de réactivité.

Salle multisports de Rabastens



2

SALLES MULTISPORTS
INTERCOMMUNALES
RABASTENS ET LISLE-SUR-TARN

6

STADES DE FOOTBALL
CAHUZAC-SUR-VÈRE,
COUFFOULEUX, GIROUSSENS,
RABASTENS, SALVAGNAC
ET TAURIAC.

PETITE ENFANCE

D'un relais assistants maternels à un relais petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Relais assistants maternels a évolué vers un Relais petite enfance afin de renforcer et harmoniser l'information des parents de jeunes enfants et l'accompagnement des assistants maternels. Déployé sur l'ensemble du territoire, ce service propose des rendez-vous individualisés aux familles, centralise les inscriptions en crèche, met les familles en relation avec les assistants maternels.

Réglementation d'attribution des places en crèche

La communauté d'agglomération a mis en place des critères pour l'attribution des places en crèche, à partir

d'une liste unique de pré-inscription selon la situation familiale, sociale, professionnelle, financière de la famille.

Une année de travaux en crèche

L'année 2018 a également été marquée par l'ouverture de la micro-crèche « Les Calinous » (10 places) à Cadalen, la première phase de travaux de réaménagement des crèches à Graulhet, et le début de la réhabilitation d'un bâtiment existant pour la création d'une micro-crèche à Lagrave. En 2018, la communauté d'agglomération a entrepris des investissements dans les crèches pour un montant de 1 810 714€.



Et la fermeture des crèches familiales pour redéployer des places en accueil collectif

La communauté d'agglomération a décidé de réorganiser l'offre d'accueil en crèche par la transformation des places d'accueil familial en accueil collectif afin de favoriser un maillage du territoire cohérent tout en prenant en compte le coût du service. La fermeture de la crèche familiale à Rabastens en septembre 2018 a donné lieu à un reclassement du personnel en crèche collective. La crèche familiale de Graulhet fermera ses portes en septembre 2019, avec là aussi des propositions de postes aux agents concernés.

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville concerne les contrats de ville de Gaillac et Graulhet, ainsi que les dispositifs : Programme de réussite éducative et Adulte-Relais.

2018 est principalement marquée par la poursuite des actions précédentes et la construction d'un plan de prévention de la radicalisation.

Plan de prévention de la radicalisation

Comme le prévoit le Plan national d'action contre la radicalisation et le terrorisme, les contrats de ville

doivent intégrer des plans locaux de prévention de la radicalisation.

En 2018, avec un financement de l'État à hauteur de 10 000€, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a pu engager, avec l'aide de « Ressources et Territoire » la démarche d'élaboration de ce plan. Prioritairement, les deux communes porteuses des contrats de ville et leurs CLSPD étaient concernés. Les communes de Briatexte, Lisle-sur-Tarn et Rabastens ont souhaité aussi s'associer à cette démarche.

Contrat de ville de Gaillac

En 2018, dans le cadre du dispositif « Adulte-relais », la communauté d'agglomération a recruté un médiateur

« Citoyenneté et relations de proximité » chargé de mettre en œuvre le Conseil Citoyen de Gaillac.

Contrat de ville de Graulhet

En septembre 2018, l'expérimentation du projet « Boutique école » a été lancée. Il s'agit d'accompagner les personnes souhaitant créer leur activité commerciale mais n'ayant pas tous les pré-requis malgré une forte motivation et des capacités de créations artisanales de qualité. Une mise en situation professionnelle est organisée pour leur permettre de commercialiser leur production dans une boutique éphémère dans le centre-ville pendant deux mois et de bénéficier de conseils sur la création d'entreprise.

ÉDUCATION - JEUNESSE ET PROJET ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE

Éducation - jeunesse

L'année 2018 a permis de conforter l'organisation en proximité dans les 7 bassins de vie Éducation - jeunesse qui sont ainsi force de proposition sur toutes les questions relatives aux écoles.

Les 3 coordinateurs Éducation - jeunesse ont œuvré pour la structuration des services. Ainsi, l'évolution de la qualité des services (mises aux normes, transformation de garderie en accueil de loisirs déclaré) a été poursuivie.

Une réflexion sur la restauration scolaire a été engagée à l'automne 2018 avec l'accompagnement de l'Adefpat. À partir d'un état des lieux de l'organisation actuelle, il s'agit, au travers de la concertation avec tous les acteurs concernés (élus, familles, agriculteurs, commerçants) de construire un projet partagé pour une restauration scolaire de qualité (produits locaux, bio et labellisés, respect des normes d'hygiène), tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Projet éducatif communautaire

L'état des lieux opéré durant l'année 2018 a permis de dégager les quatre axes prioritaires du projet éducatif communautaire :

- Contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation de l'enfant et du jeune

- Encourager la participation et l'engagement du citoyen
- Agir pour l'égalité, l'équité et la justice sociale
- Consolider le partenariat et renforcer la synergie entre acteurs éducatifs pour garantir une continuité et une cohérence éducative effective.

Des réunions et journées thématiques ont donné l'occasion à tous les acteurs du territoire de s'exprimer sur les attentes et les besoins des enfants, des jeunes mais aussi des familles.

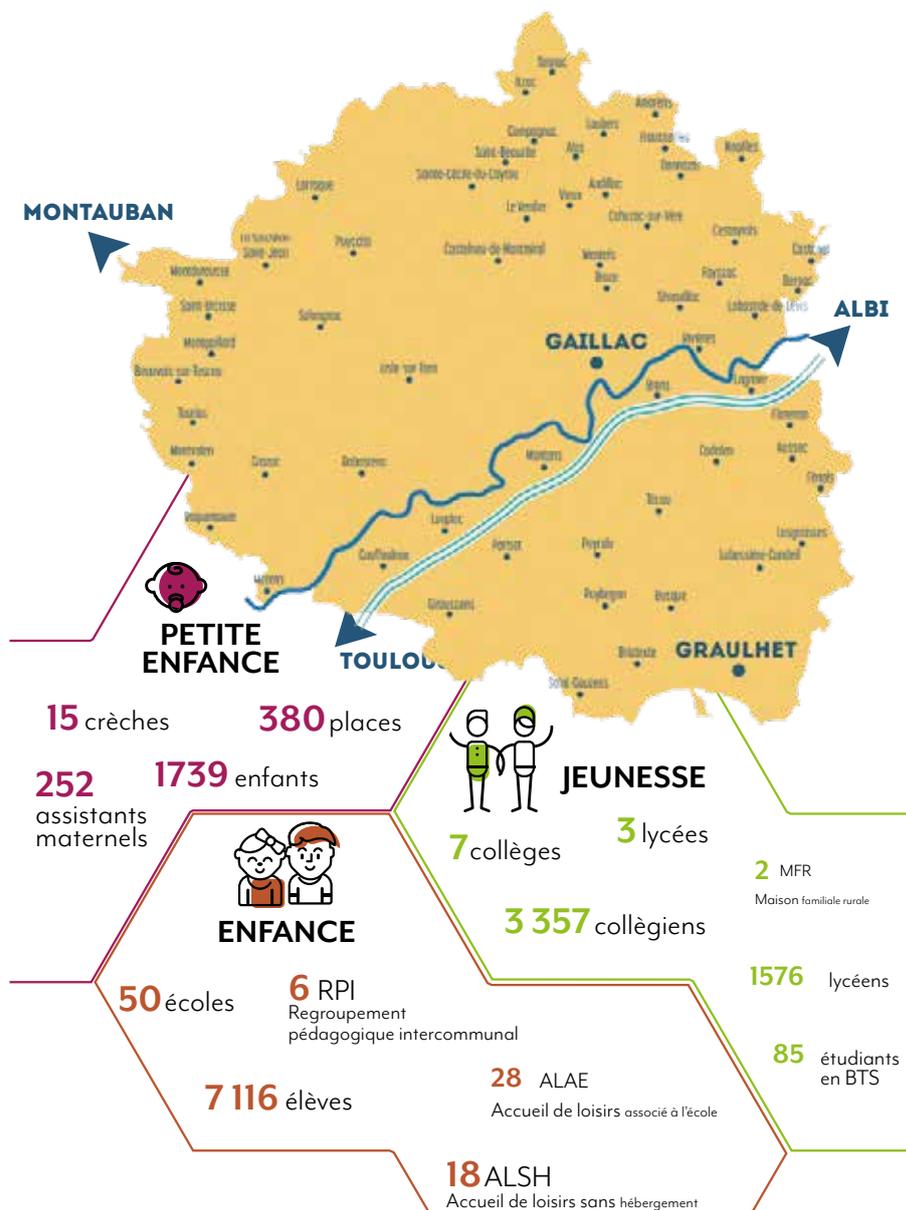
La démarche a permis à tous les acteurs éducatifs de s'engager dans une vision globale pour une réelle continuité éducative où chacun garde sa place et spécificité vers un idéal à par-

tager ensemble. Les expériences positives et innovantes ont été repérées afin de les capitaliser pour les déployer. Une brochure d'information a été éditée pour communiquer autour de ce projet auprès du grand public.

250 personnes ont assisté aux journées d'étude du PEC au mois de mai

Plus de 50 entretiens ont été conduits avec les acteurs concernés (crèches, animateurs, directeurs, associations, parents délégués, enseignants ainsi que des représentants institutionnels).

Le PEC, par les grandes orientations qui le guident, se donne pour ambition d'aider les enfants et les jeunes à la construction de leur personnalité et dans l'apprentissage de l'autonomie, de la conscience de leurs droits et de leurs devoirs.



7 111

ÉLÈVES SCOLARISÉS EN ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE

51

ÉCOLES PUBLIQUES (6 421 ÉLÈVES)

8

ÉCOLES PRIVÉES (859 ÉLÈVES)

RESSOURCES HUMAINES

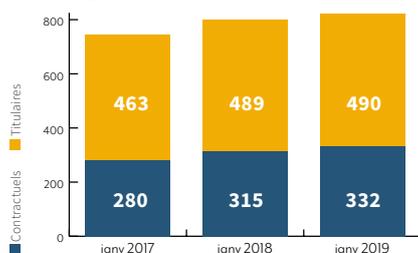
Évolution depuis 2017

Au 1^{er} janvier 2019, les effectifs de la communauté d'agglomération comprennent 822 agents, dont 498 agents titulaires permanents et 332 non titulaires.

Le nombre d'agents titulaires/stagiaires au sein de la collectivité a augmenté entre 2017 et 2018 pour se stabiliser en 2019.

La mise en concordance des taux d'encadrement du secteur de l'animation et la forte restriction des contrats aidés ou de leur renouvellement ont contribué à l'augmentation des contractuels de droit public.

Le nombre de titulaires est actuellement contenu dans l'attente d'une consolidation organisationnelle de la structure.



Répartition catégorielle

La prise en charge de la compétence scolaire et petite enfance explique le taux important de personnel de catégorie C au regard de la moyenne de la strate, il en est de même pour le taux de féminisation qui est de 50/50 pour notre strate. (Info bilan social DGCL : Direction générale des collectivités locales 2015)

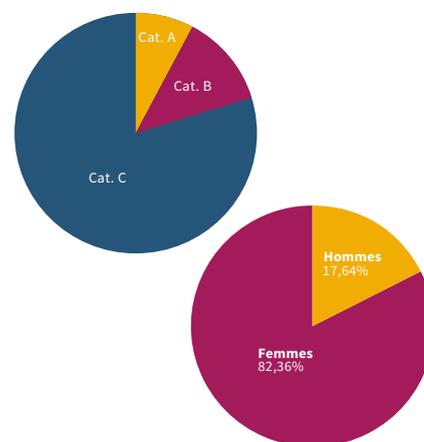
Perspectives

En termes de prospective, malgré 4,4 % d'augmentation de la masse salariale, la collectivité tend à se stabiliser compte tenu des nécessités de fonctionnement et des mesures d'organisation impactant la masse salariale (RIFSEEP: régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Elle pourra faire face à l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tout en restant attentive à sa politique de ressources humaines notamment en matière de recrutement. Chaque départ définitif de la collectivité fera l'objet d'une analyse fine afin de déterminer les actions à mener (remplacements

poste pour poste, transformation pour s'adapter à l'évolution des missions ou suppression).

Afin de contenir l'évolution de la masse salariale, conformément aux orientations, il s'agira :

- D'adapter régulièrement l'organisation pour une meilleure efficacité.
- D'anticiper chaque départ en retraite (une vingtaine d'agents devrait partir en retraite en 2019).
- Examiner systématiquement toutes les demandes de remplacement liées à ces départs afin de contenir la progression de la masse salariale et d'adapter les profils aux nouveaux besoins.
- Prioriser les agents en situation de reclassement médical.



TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Le maintien en condition opérationnelle du Système d'Information est toujours un objectif quotidien prioritaire afin de garantir à l'ensemble des services, communes et usagers l'accès aux outils numériques de la collectivité. Ainsi, depuis la fusion, la collectivité n'a pas connu d'arrêt majeur ni prolongé de ses services numériques.

Afin de techniquement faciliter, fluidifier et optimiser les échanges entre les

communes, la communauté d'agglomération et ses services déconcentrés, il a été mis en place des outils informatiques permettant la déconcentration de certaines fonctions administratives (interconnexion de sites, bureaux à distance, cloud ...).

Les technologies numériques ont aussi accompagné l'évolution des différents services dans leur organisation pour répondre aux nouveaux enjeux comme

les déménagements et interconnexions du tourisme sur Téco ou du Relais Petite Enfance sur Gaillac.

Enfin, deux projets ont rythmé l'année 2018 en vue d'établir un Schéma directeur des systèmes d'information :

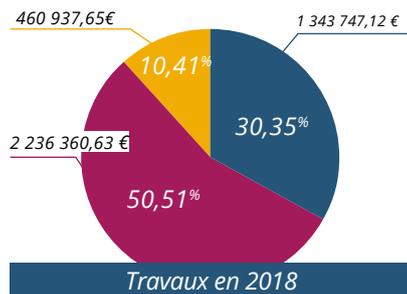
- un audit de sécurité
- un diagnostic et projection d'organisation du système d'Information.

Ces 2 projets ont associé les communes, élus et services à la démarche (24 ateliers, 245 agents interrogés, 48 élus ou secrétaires de mairies).

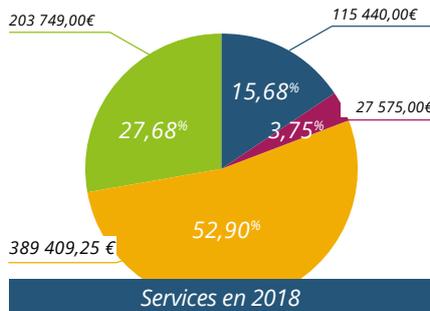
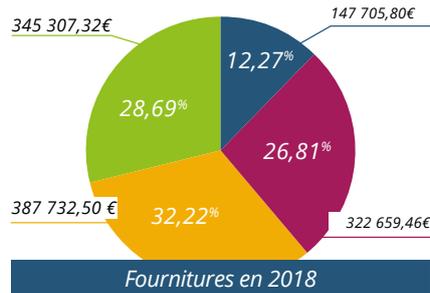
ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service organise et gère les procédures de la commande publique au sein de l'agglomération. Il est aussi en charge des commissions de constitution obligatoires telles que la Commission d'appel d'offres, la Commission de délégation des services et de la Commission consultative des services publics locaux. Sur l'année 11 CAO et 3 Commissions DSP.

La dématérialisation de la commande publique



Depuis le 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation des marchés publics supérieurs à 25 000€ HT est obligatoire pour tous les acheteurs publics. L'ensemble de la procédure de ces



marchés s'effectue via la plateforme d'achat dématérialisée <https://www.marches-securises.fr>, appelée profil acheteur, et mise à disposition des entreprises et des communes. Sur cette plateforme sont publiés les marchés et les documents de consultation. Les candidatures et offres sont déposées



par voie électronique. Une messagerie électronique sécurisée est utilisée pour l'ensemble des échanges (questions/réponses, informations, décisions, notification).

JURIDIQUE ET MOYENS GÉNÉRAUX

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du service est de prévenir et traiter les risques juridiques, contentieux et assurantiels. Il accompagne les services dans la préparation des actes administratifs, délibérations et décisions. En 2018 a été mis en place un appui sous forme de veille juridique proposant aux services et aux communes des cadres juridiques adaptés aux projets.

Il est l'interlocuteur direct des notaires et cabinets d'avocats interagissant avec la collectivité.

En 2018, il est particulièrement intervenu dans la réflexion sur le transfert de la compétence GEMAPI et l'accompagne-

ment des syndicats intercommunaux gérant cette compétence. Répondant à son propre besoin mais aussi à celui des communes, il a mis en place la rédaction des actes de cession de biens immobiliers en la forme administrative. Il a engagé la mise en conformité de nos pratiques avec un référent désigné, avec le Règlement général de protection des données.

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service comprend également au titre des moyens généraux le transport de documents étendu aux 61 communes et l'entretien du siège social.

49

CONSULTATIONS

11

TRAVAUX

13

FOURNITURES

25

SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES DONT 16 INFÉRIEURS À 25 000 € HT

12

MISES EN LIGNES POUR LES COMMUNES SUR LA PLATEFORME

225

DEMANDES DE CONSEILS JURIDIQUES TRAITÉES DONT 36 POUR LES COMMUNES

120 000 m²

DE BÂTIMENTS ASSURÉS ET 73 VÉHICULES ASSURÉS

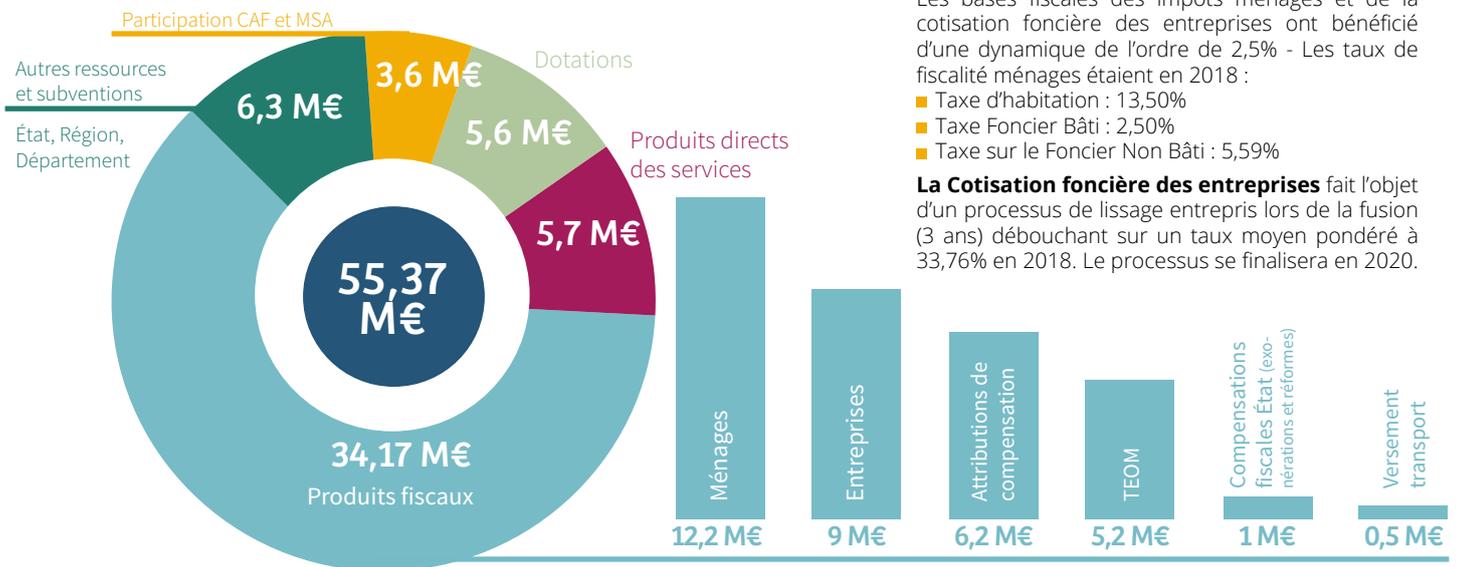
81

SINISTRES POUR 71 020€ D'INDEMNISATION ENCAISSÉS

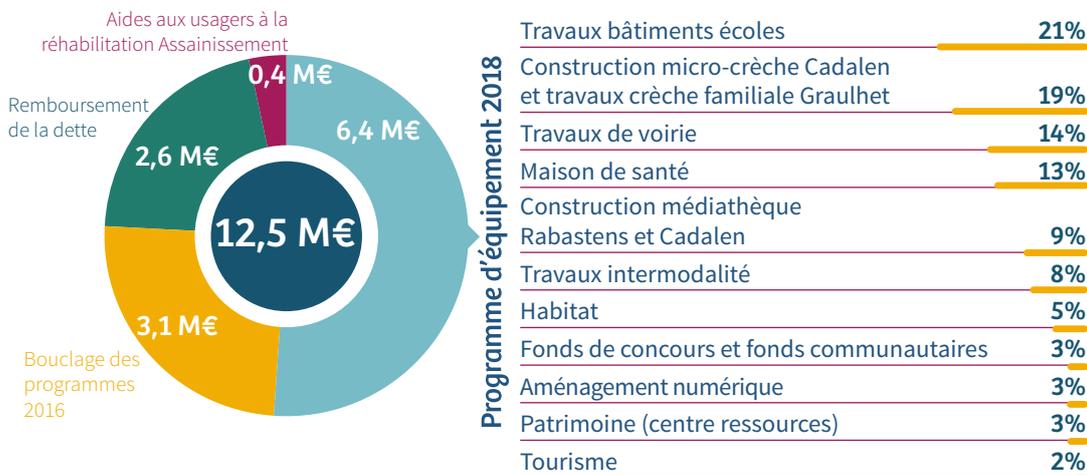
8

ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGÉS DONT 5 POUR LES COMMUNES

D'où viennent les ressources de l'agglomération ?



Quels ont été les investissements 2018 ?



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté d'agglomération à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.

Comment ont été financés les investissements ?

Ressources propres

Subventions, FCTVA et autres

4,3 M€

Cofinancement Europe (Leader), État, Région, Département et subventions spécifiques dans le cadre d'appels à projets, notamment pour le PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Autofinancement

Amortissement :
Affectation

2,8 M€

Représente les ressources dégagées par l'intercommunalité pour le financement de ses investissements.

Emprunts

3,1 M€

L'impact du remboursement des emprunts reste limité, la collectivité étant peu endettée.

Besoin de financement global au 31/12/2017

3,3 M€

Des ressources complémentaires viennent couvrir en 2017 certains programmes comptabilisés dès 2016 et non finalisés.

Principaux postes de dépenses :

SERVICES À LA POPULATION

28,1 M€ **40,6%**

Petite enfance **5,8 M€**

Crèches en régie et DSP, Relais d'assistants maternels.

Éducation jeunesse **21,1 M€**

Gestion des écoles, ALSH, ALAE, restauration scolaire,...

Politique de la ville **0,4 M€**

contrats de ville (CDV) Gaillac et Graulhet, programme de réussite éducative et dispositif adulte-relais.

Maison de santé **0,8 M€**

CADRE DE VIE

11,7 M€ **16,9%**

Eau et assainissement **1,3 M€**

Spanc, Participation aux syndicats de rivières, Assainissement ZA.

Déchets et sensibilisation **6,4 M€**

Traitement, prévention et sensibilisation.

Patrimoine bâti **0,6 M€**

Centres de ressources, bâtiments.

Voirie et espaces verts **2,8 M€**

Équipements sportifs **0,6 M€**

Gestion salles multisports, terrains de football.

SERVICES COMMUNS

4,7 M€ **6,8%**

Ressources humaines, finances, informatique et numérique, Achat et commande publique, Juridique et moyens généraux.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

3,9 M€ **5,6%**

Remboursement des intérêts de la dette, amortissement, autofinancement, provisions.

AMÉNAGEMENT

6,4 M€ **9,2%**

PCAET **0,5 M€**

Plan Climat Air Énergie Territorial.

Habitat et projets urbains **1,1 M€**

Programme local de l'habitat, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Information géographique **0,3 M€**

Production et diffusion de cartographies.

Mobilité et intermodalité **3,6 M€**

Transport à la demande (TAD) et transport urbain.

Urbanisme et Strat. foncière **0,9 M€**

Participation au PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural, volet urbanisme), service urbanisme mutualisé.

ATTRACTIVITÉ

5,8 M€ **8,4%**

Développement éco **1,3 M€**

Couveuse, pépinières de Gaillac et de Graulhet, plan d'actions et animations économiques, aménagement des zones d'activités

Action culturelle **3,5 M€**

Lecture publique, Centre de céramique de Giroussens, Archéosite de Montans, cinémas, cyberbases.

Office de tourisme **1 M€**

Accompagnement des prestataires touristiques et création de visites guidées.

GARANTIR LA NEUTRALITÉ BUDGÉTAIRE DES TRANSFERTS DES CHARGES

Le mécanisme d'attribution de compensation a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts des charges évaluées de communes vers la communauté d'agglomération. Ce montant est calculé en référence aux anciens produits de fiscalité professionnelle perçus autrefois par les communes et transférés à la communauté d'agglomération. À chaque nouveau transfert le montant de l'attri-

bution de compensation est corrigé de l'évaluation de la compétence exercée précédemment par la commune et devenue communautaire. Ainsi, en 2018, 6.2 M€ ont été versés par les communes pour permettre la gestion des compétences transférées à l'agglomération. (Scolaire, Voirie, Petite Enfance, Développement Économique, Déchets,...).

RESSOURCES 2018 (hors ressources affectées)

CATÉGORIE DE RESSOURCES	Produits 2018	Poids dans les ressources
Impôts ménages	12 211 086 €	36,19%
Impôts économiques	9 035 395 €	26,78%
Dotations	5 604 965 €	16,61%
Péréquation horizontale FPIC	729 409 €	2,16%
Attribution de compensation (hors voirie)	6 163 268 €	18,26%
TOTAL RESSOURCES	33 744 123 €	
Variation 2018/2017	7,77%	

ALLOCATION DES RESSOURCES PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Scolaire / périscolaire / extrascolaire	16 981 476 €
Petite enfance	1 765 372 €
Economie / Tourisme / ZA	1 437 439 €
Culture (cinémas, Archéosite, CCG, Médiathèques, Cyberbases)	2 312 447 €
Aménagement (Habitat, Environnement, Urbanisme, Mobilité, SIG)	1 973 355 €
Charges de structures	3 671 401 €
SDIS	2 079 931 €
Autres participations et politiques publiques	3 522 702 €
Total allocations	33 744 123 €

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

